

CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

1^{er} FÉVRIER 2022, 18 H 45



Le 1^{er} février prochain, nous tiendrons une rencontre pour adopter l'état des résultats ainsi que les prévisions budgétaires. Cette rencontre se tiendra en vidéoconférence via l'application Zoom.

IMPORTANT : DATE LIMITE PÉRIODE DE PRÉINSCRIPTION — LE 1^{ER} FÉVRIER, MIDI

Considérant les étapes de validation à faire pour tenir une assemblée générale en vidéoconférence, il est obligatoire de s'inscrire lors de la **période de préinscription**. En effet, nous devons vérifier l'adhésion de tous les participants. À défaut, un courriel sera envoyé pour procéder à la signature électronique.

INSCRIPTION : MODALITÉS

Cliquez ici ou rendez-vous sur le site web <https://spsps.lacsq.org/> et cliquez sur le texte « **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE- 1er FÉVRIER 2022, 18 H 45 - Convocation (COMMUNIQUÉ NO 19)** » sous la section « **Événements à venir** ». Après votre inscription, **vous recevrez un courriel de confirmation** contenant le lien pour rejoindre la réunion (allouer quelques jours pour le traitement des inscriptions). N. B. Ce courriel ne peut être partagé avec un autre membre : il contient un lien unique (une seule personne peut utiliser le lien qui lui sera envoyé).

Événements à venir

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE- 1er
FÉVRIER 2022, 18 H 45 -
Convocation (COMMUNIQUÉ NO
19)

Il est de votre responsabilité de vérifier l'exactitude des informations transmises (entre autres, l'adresse courriel puisque c'est à partir de celle-ci que nous vous enverrons le lien). *“Nous ne pouvons faire de modifications et ne pouvons être tenus responsables en cas d'erreur.”*

PÉRIODE DE BRANCHEMENT : L'ouverture de la salle de rencontre virtuelle se fera à compter de 18 h.

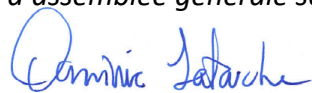
Il est important de se brancher le **plus tôt possible** afin de gérer tout problème technique et **surtout d'éviter les retards**. La rencontre débutera à l'heure prévue et il nous sera ainsi beaucoup plus difficile de répondre aux besoins de dernière minute.

SOUTIEN INFORMATIQUE (PÉRIODE DE BRANCHEMENT OU PENDANT LA RENCONTRE)

Vous devez **télécharger TeamViewer**. En cas de difficulté, l'application facilite l'aide apporté.

En cas de difficulté le soir venu, vous devez téléphoner au bureau et laisser vos coordonnées.

Prendre note que les procédures habituelles lors d'assemblée générale seront de mises.



Dominic Latouche, président

Participer à la vie syndicale, c'est gagnant!
En participant aux diverses activités organisées par le syndicat tout au long de l'année, vous pourriez gagner une des cinq (5) cartes cadeaux de 50 \$. Le tirage se fera à la fin de l'année ou à la rentrée 2022



DATE : LE 1^{ER} FÉVRIER 2022
HEURE : 18 H 45
LIEU : ZOOM (INSCRIPTION OBLIGATOIRE – DATE LIMITE 1^{ER} FÉVRIER, 12 H)

	1. Mot de bienvenue
DÉCISION	2. Nomination d'une présidence d'assemblée : Proposition : Il est proposé par les membres du conseil exécutif de nommer Mme Julie Gervais à titre de présidente d'assemblée pour les assemblées générales de l'année scolaire 2021-2022.
INFORMATION	3. Modalités rencontre Zoom
DÉCISION	4. Adoption de l'ordre du jour
DÉCISION	5. Adoption et suivi des procès-verbaux du 7 juin, 8 juin et du 8 septembre 2021
INFORMATION	6. Pénurie de personnel
	7. Adhésion syndicale - carte électronique
	8. Trésorerie
INFORMATION	8.1 État de la situation
DÉCISION	8.2 Adoption des États financiers pour l'exercice se terminant le 31 août 2021. Proposition 1 : Il est proposé d'accueillir les États financiers pour l'exercice se terminant le 31 août 2021. Proposition 2 : Il est proposé d'approuver et de ratifier tous les actes, décisions et résolutions pris par les membres du conseil exécutif pour l'année 2020-2021.
DÉCISION	8.3 Nomination de la firme comptable pour l'exercice financier 2022-2023. Proposition : Il est proposé par les membres du conseil d'administration que la firme comptable Gariépy, Gravel, Larouche, Blouin, comptables agréés effectue la vérification des livres comptables pour l'exercice financier 2022-2023.
DÉCISION	8.4 Politique de modification à la politique financière Il est proposé par les membres du conseil d'administration d'adopter les propositions telles que présentées en annexe.
DÉCISION	8.5 Adoption des prévisions budgétaires 2021-2022 Proposition : Il est proposé d'adopter les prévisions budgétaires 2021-2022 telles que présentées.
DÉCISION	9. Élection
DÉCISION	9.1 Comité d'élection Un poste de présidence; Un poste de secrétaire; Deux (2) scrutatrices ou scrutateurs; Deux (2) personnes substitués.
DÉCISION	9.2 Comité des finances Deux postes Une personne substitut
INFORMATION	10. Négociation 2020
	10.1 Négociation intersectorielle
	10.2 Négociation sectorielle
	10.3 Bilan
INFORMATION	11. Rapport des activités 2020-2021
ÉCHANGE	12. Paroles aux membres
	13. Levée de l'assemblée

Dominic Latouche, président

Projet d'ordre du jour - Le 1^{er} février 2022

Annexe

Politique financière — proposition d'ajout

	Applicateur	Secrétaire	CA	Comités	Rencontre des personnes déléguées/mandat spécial	Présidence d'assemblée
Échelon 1	5 000,00 \$	750,00 \$	500,00 \$	75,00 \$	75,00 \$	100,00 \$
Échelon 2	5 775,00 \$	1 250,00 \$	650,00 \$			
Échelon 3	6 550,00 \$	1 750,00 \$	800,00 \$			
Échelon 4	7 325,00 \$	2 250,00 \$	950,00 \$			
Échelon 5	8 100,00 \$	2 750,00 \$	1 100,00 \$			
Échelon 6	8 875,00 \$	3 250,00 \$	1 250,00 \$			
Échelon 7	9 650,00 \$	3 750,00 \$	1 400,00 \$			
Échelon 8	10 425,00 \$	4 250,00 \$	1 550,00 \$			
Échelon 9	11 200,00 \$	4 750,00 \$	1 700,00 \$			
Échelon 10	12 200,00 \$	5 250,00 \$	1 850,00 \$			
Échelon 11	13 200,00 \$	5 750,00 \$	2 000,00 \$			
Échelon 12	14 200,00 \$	6 250,00 \$	2 150,00 \$			
Légende						
RREGOP						
Montant fixe						
Montant par présence/événement						